

Réponses aux questions

Afin de compléter les échanges du webinaire, ce document rassemble les réponses aux questions posées dans le chat et n'ayant pu être traitées en séance faute de temps. Il apporte des éléments d'éclairage issus des travaux de l'Audiar et, lorsque cela est nécessaire, des rappels de contexte ou d'orientation vers des ressources complémentaires. Certaines questions relevant de la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques sont renvoyées vers les services compétents de Rennes Métropole ou de ses partenaires, afin de garantir une information la plus juste et la plus complète possible.

Évolutions démographiques sur le territoire d'intervention de l'Audiar

Y A-T-IL UNE CORRÉLATION AUTOMATIQUE ENTRE PYRAMIDES DES ÂGES PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE ET SOLDE NATUREL ?

En effet, le solde naturel est corrélé à la structure par âge des territoires. Le solde naturel est la différence entre le nombre de décès et le nombre de naissances. Ainsi, le solde naturel va être négatif dans les territoires vieillissants, où les naissances vont être faibles (peu de personnes en âge de procréer) et les décès nombreux (mortalité plus importante chez les personnes âgées). C'est le cas, par exemple, des territoires littoraux. À l'inverse, dans des territoires plus jeunes, comme dans l'aire d'attraction rennaise, le solde naturel est positif, car plus de naissances (des personnes en âge de procréer plus nombreuses) et moins de décès.

AVEZ-VOUS DES PRÉVISIONS CONCERNANT CETTE ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ?

Des projections de population sont réalisées par l'Insee tous les 5 ans, du niveau national au niveau supracommunal (seuil minimal de 50 000 habitants). Le scénario central s'appuie sur une prolongation des dernières tendances observées de la mortalité, de la fécondité et des migrations. D'autres scénarios standards sont proposés (fécondité basse, mortalité haute, etc.). Les dernières déclinaisons territoriales ont été réalisées fin 2022 par l'Insee. L'Audiar avait publié en janvier 2023 une note sur le scénario central de ces projections pour ses territoires adhérents.

<https://www.audiar.org/publication/cohesion-sociale/demographie/populations-evolutions-et-projections-2050/>

La mise à jour de ces projections par l'Insee est prévue fin 2026.

Par ailleurs, à la suite de la diffusion de ces scénarios standards des projections, les agences d'urbanisme et de développement de Bretagne et l'Insee ont l'habitude de collaborer pour réaliser des prospectives démographiques des territoires bretons, basées sur des hypothèses migratoires différenciées. Une note avait ainsi été produite fin 2023 sur ces scénarios démographiques prospectifs, basés sur les scénarios de l'Ademe et sur des hypothèses différenciées de rayonnement universitaire, d'évolution du tissu économique ou d'attractivité résidentielle.

<https://www.audiar.org/publication/cohesion-sociale/demographie/les-projections-demographiques-des-territoires-bretons-a-l'horizon-2050-insee-analyses-n121-et-122/>

QUELLES SONT LES CAUSES ET CONSÉQUENCES DE CETTE ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ? COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS LE SOLDE MIGRATOIRE ?

Le solde migratoire est la différence entre le nombre d'entrées sur un territoire et le nombre de sorties de ce territoire.

Avec les données du recensement de la population, il n'est pas possible de reconstituer le solde migratoire des territoires, notamment car les entrants depuis l'étranger sont recensés, mais pas les sortants vers l'étranger. Par ailleurs, les questions du recensement de la population sur les migrations résidentielles concernent uniquement les changements de résidence sur la dernière année, alors que les évolutions de population se calculent sur une durée de 6 ans (2017-2023). Aussi, le "solde migratoire" que l'on analyse entre 2017 et 2023, est en fait un solde apparent des entrées-sorties. Il se calcule en déduisant le solde naturel de l'évolution de la population sur la période.

L'imperméabilisation des sols à Rennes Métropole

EST-IL POSSIBLE D'AVOIR LA CARTE "LOCALISATION DES SURFACES IMPERMÉABLES SELON LA PRIORITÉ DE DÉSIMPÉRMÉABILISATION DANS RENNES MÉTROPOLE" VILLE PAR VILLE DE LA MÉTROPOLE ?

Les cartes communales de localisation des surfaces imperméables sont en cours de finalisation. À ce stade, elles ne sont donc pas encore disponibles.

Les données associées vont prochainement être transmises au service « Études et appui cycle de l'eau » de Rennes Métropole (Direction de l'espace public et des infrastructures), qui pourra ensuite en assurer la diffusion. Pour toute demande d'accès ou d'information complémentaire, les communes peuvent se rapprocher directement de ce service.

EST-CE QU'IL EXISTE DES NOUVEAUX REVÊTEMENTS DRAINANTS QUI FAVORISENT LA PERMÉABILITÉ ?

Oui, il existe aujourd'hui un nombre croissant de revêtements drainants et perméables qui permettent de mieux gérer les eaux de pluie. Ces solutions ont connu des évolutions ces dernières années, notamment pour améliorer leur performance et leur durabilité.

Parmi les principales solutions, on peut citer les bétons poreux ou drainants, les enrobés drainants, ainsi que les pavés ou dalles perméables. Ces matériaux ont en commun de permettre à l'eau de s'infiltrer dans le sol, limitant ainsi le ruissellement en surface.

Toutefois, lorsque le contexte le permet, la désimpermeabilisation reste une solution à privilégier. En effet, contrairement aux revêtements drainants (qui demeurent des surfaces artificielles), elle consiste à restituer un sol naturel ou végétalisé, ce qui permet d'agir plus directement à la source du phénomène et d'apporter des bénéfices écologiques complémentaires.

EST-CE QUE DES AUDITS OU ANALYSES SPÉCIFIQUES SONT MIS EN PLACE SUITE À DES ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES POUR TROUVER DES SOLUTIONS ET FAIRE EN SORTE QUE ÇA NE SE REPRODUISE PAS ?

L'étude qui vous a été présentée lors du webinaire s'inscrit dans une démarche globale visant à anticiper et limiter les phénomènes d'inondation par ruissellement à l'échelle des zones urbaines de Rennes Métropole. Elle repose notamment sur l'analyse de plusieurs critères permettant d'identifier les secteurs les plus vulnérables et de cibler des actions de désimpermeabilisation.

Concernant la mise en place de retours d'expérience à la suite d'événements météorologiques extrêmes, ces démarches peuvent exister à l'échelle de certains territoires ou projets, afin d'identifier les points faibles et d'adapter les aménagements.

Y A-T-IL UNE RÉFLEXION SUR L'IMPACT DE L'INFILTRATION D'EAU DANS LES FONDEMENTS DES INFRASTRUCTURES VIAIRES ? (USURE PRÉMATURÉE DES CONDUITES, PERTURBATION DES FAISCEAUX LIGNES ÉLECTRIQUES ET FIBRES, ETC.). LA "CROÛTE" CONSTITUÉE PAR L'ENROBÉ PERMET DE PROTÉGER CES INFRASTRUCTURES...

Oui, cette question fait bien partie des enjeux à prendre en compte, notamment en ce qui concerne les interactions entre infiltration des eaux et durabilité des infrastructures (réseaux, voirie, etc.).

Toutefois, à l'échelle de l'étude menée par l'Audiar, cette dimension n'est pas abordée de manière détaillée. L'objectif principal est d'identifier les secteurs à enjeu en matière de ruissellement et de cibler les zones prioritaires pour des actions de désimperméabilisation.

Les aspects plus techniques relèvent davantage des services opérationnels de Rennes Métropole, qui disposent des compétences en matière de voirie et de petit cycle de l'eau. Pour des éléments plus précis sur ce sujet, il est donc préférable de se rapprocher directement de ces services.

Informations complémentaires transmises par les services de Rennes Métropole :

- <https://environnement-sante.metropole.rennes.fr/bien-gerer-ses-eaux-pluviales/>
- <https://rennes.osuny.org/media/download/eyJfcmlmMmFmLTM5MDFiOWNjYTRlYyIsInB1cml6ImJsb2JfaWQifX0=-4258d533d9ffddd5a342c02bf40387c212591d6d>

L'Audiar a pour mission d'apporter des analyses, des données et des éclairages pour aider à la compréhension des dynamiques territoriales et à la prise de décision publique. Elle ne se substitue pas aux collectivités dans la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques, qui relève des compétences des collectivités.